

ACTUALITES >>

La caravane sociale de proximité



Le mercredi 11 avril 2018, de 09h à 13h, s'est déroulée sur la Place Joyeuse du front de mer de Trinité la 6^è édition de la Caravane Sociale de Proximité. Cette manifestation, organisée par le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale), a proposé au public des informations autour de trois pôles : prestations sociales et accès aux droits, maîtrise de l'énergie et éco-citoyenneté, et insertion. A cette occasion, parmi les partenaires présents, le CAUE a animé un stand sur deux thématiques : la maîtrise de l'énergie et l'accessibilité. Ses deux conseillers, Jérémie BRENA et Michel BUCHER ont apporté à un public venu nombreux des informations sur les questions d'économies d'énergie, d'adaptation des constructions aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, mais également sur d'autres sujets de la construction et du cadre de vie.

Le mercredi 11 avril 2018, de 09h à 13h, s'est déroulée sur la Place Joyeuse du front de mer de Trinité la 6^è édition de la Caravane Sociale de Proximité. Cette manifestation, organisée par le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale), a proposé au public des informations autour de trois pôles : prestations sociales et accès aux droits, maîtrise de l'énergie et éco-citoyenneté, et insertion. A cette occasion, parmi les partenaires présents, le CAUE a animé un stand sur deux thématiques : la maîtrise de l'énergie et l'accessibilité. Ses deux conseillers, Jérémie BRENA et Michel BUCHER ont apporté à un public venu nombreux des informations sur les questions d'économies d'énergie, d'adaptation des constructions aux personnes handicapées ou à mobilité réduite, mais également sur d'autres sujets de la construction et du cadre de vie.

Visite de la Bamboueraie de Sainte-Marie.

Dans le cadre de la Semaine Européenne du Développement Durable, le CAUE a souhaité en partenariat avec l'association AFIBAD – Association Fibres Insertion et Bambou pour le Développement - mettre en place une visite guidée autour de la Bamboueraie située quartier Bon Air à Sainte Marie.



La visite guidée gratuite, réalisée par Monsieur RELOUZAT, directeur de l'association, a eu lieu le 5 juin 2018 avec 12 visiteurs qui s'étaient préalablement inscrits. Le parcours a été ponctué de nombreuses questions concernant les différentes variétés de bambous, leurs usages ainsi que la durée de vie de ce matériau dans les constructions. L'objectif de l'AFIBAD, créée en 2008, est de valoriser les ressources de fibres végétales locales et d'impulser leur exploitation dans divers domaines particulièrement ceux de la construction, de l'assainissement et de l'aménagement. Parmi ces ressources on compte le bambou et le vétiver. Le terrain est entretenu dans le cadre d'un chantier d'insertion. Si vous souhaitez prendre part à une visite guidée, il vous suffit de

contacter l'AFIBAD, créée en 2008, est de valoriser les ressources de fibres végétales locales et d'impulser leur exploitation dans divers domaines particulièrement ceux de la construction, de l'assainissement et de l'aménagement. Parmi ces ressources on compte le bambou et le vétiver. Le terrain est entretenu dans le cadre d'un chantier d'insertion. Si vous souhaitez prendre part à une visite guidée, il vous suffit de

contacter l'AFIBAD au 0596 74 66 65 ou de vous rendre sur leur site internet www.afibad.fr.

Conférence sur la pollution lumineuse nocturne



Le mardi 5 Juin 2018, dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable consacrée aux « Villes et Territoires de demain », le CAUE Martinique a organisé à l'Université des Antilles une conférence sur la pollution nocturne animée par la géographe Corinne PLANTIN. Cette conférence a permis de sensibiliser sur les risques environnementaux de la photopollution sur la santé humaine, la faune, la flore, le réchauffement climatique et la qualité de l'air, mais aussi sur les impacts culturels et économiques.

Le mardi 5 Juin 2018, dans le cadre de la Semaine européenne du développement durable consacrée aux « Villes et Territoires de demain », le CAUE Martinique a organisé à l'Université des Antilles une conférence sur la pollution nocturne animée par la géographe Corinne PLANTIN. Cette conférence a permis de sensibiliser sur les risques environnementaux de la photopollution sur la santé humaine, la faune, la flore, le réchauffement climatique et la qualité de l'air, mais aussi sur les impacts culturels et économiques.

Table ronde « VIVRE ET HABITER ACCESSIBLE »



Jeudi 14 juin 2018, le CAUE organisait une table ronde sur le thème «Vivre et habiter accessible» au centre aquatique communautaire du Lamentin avec Denise Desormeaux (Directrice de la MMPH), Catherine Mercan (ergothérapeute) et Michel Bucher (cellule Habitat et Accessibilité du CAUE). Ce fut l'occasion d'aborder la notion de handicap, les possibilités d'adaptation des logements, l'accessibilité des ERP (Etablissement Recevant du Public), les missions de la MMPH, le rôle de l'ergothérapeute dans l'analyse des besoins de la personne en situation de handicap, entre autres... Le public quoique peu nombreux malgré l'importance du sujet a participé aux échanges. La matinée s'est terminée par la visite du Centre Aquatique Communautaire du Lamentin et nous a permis d'apprécier les points de contrôle d'accessibilité de ce lieu public.



Jeudi 14 juin 2018, le CAUE organisait une table ronde sur le thème «Vivre et habiter accessible» au centre aquatique communautaire du Lamentin avec Denise Desormeaux (Directrice de la MMPH), Catherine Mercan (ergothérapeute) et Michel Bucher (cellule Habitat et Accessibilité du CAUE). Ce fut l'occasion d'aborder la notion de handicap, les possibilités d'adaptation des logements, l'accessibilité des ERP (Etablissement Recevant du Public), les missions de la MMPH, le rôle de l'ergothérapeute dans l'analyse des besoins de la personne en situation de handicap, entre autres... Le public quoique peu nombreux malgré l'importance du sujet a participé aux échanges. La matinée s'est terminée par la visite du Centre Aquatique Communautaire du Lamentin et nous a permis d'apprécier les points de contrôle d'accessibilité de ce lieu public.

Rendez-vous au jardin



Du 29 Mai au 12 Juin, dans le cadre de la manifestation nationale « Rendez-vous aux jardins », l'exposition « Les arbres remarquables de la Martinique » du CAUE Martinique a été empruntée par la Ville de Saint-Pierre. Cette exposition dont les objectifs sont de faire connaître, de protéger et surtout de valoriser ce patrimoine naturel souvent méconnu, était visible au Jardin Ernoul.

PATRIMOINE >>

Bientôt un super loto du patrimoine

Le Président Macron, Stéphane Bern (Chargé de la Mission pour le patrimoine en péril) et la Française des jeux (FDJ), ont lancé le jeudi 31 mai la mobilisation pour sauver 270 monuments historiques en péril sur l'ensemble du territoire français. Ceux-ci ont été répertoriés par le biais de dossiers déposés à la Fondation du Patrimoine et au Ministère de la Culture.

Cette opération consiste à mettre en vente, à partir du 3 septembre prochain, 12 millions de tickets « patrimoine » à gratter au prix de quinze euros pièce, dont 1,52 euros sera reversé à la Fondation du Patrimoine. Il s'agit du ticket de grattage le plus cher de l'histoire du loto français sur lequel figureront 18 monuments emblématiques, dont la maison d'Aimé Césaire. Ceux-ci bénéficieront en priorité d'un tirage spécial du loto qui sera organisé le vendredi 14 septembre, à l'occasion du Week-end des Journées du Patrimoine, avec un gain de 13 millions

A l'occasion de ces jeux, certains joueurs vont gagner comme d'habitude, et c'est la part de l'Etat qui financera le patrimoine en péril. La FDJ et la Fondation du Patrimoine espèrent pouvoir disposer d'une somme de 15 à 20 millions d'euros qui sera répartie entre les monuments.

La maison d'Aimé Césaire a été acquise par la Ville de Fort-de-France, qui en a fait donation à l'Institut Aimé Césaire dont le Président est l'ancien maire Raymond Saint-Louis Augustin. Cette opération permettra d'abonder les financements publics et privés, et d'entamer les travaux destinés à l'installation de la Fondation Aimé Césaire. Fondation dont les objectifs sont notamment de « promouvoir, favoriser la recherche et l'étude des oeuvres, contribuer à faire vivre la pensée d'Aimé Césaire, aider à la collecte et à la diffusion auprès de tous publics... ».



Maison d'Aimé Césaire

Source : <https://www.rci.fm/infos/culture/le-gouvernement-va-soutenir-la-renovation-de-la-maison-daimé-césaire>

PERMANENCES EN ACCESSIBILITE :
AU SIEGE DU CAUE SUR RENDEZ-VOUS
AU 0596 70 17 60
du lundi au jeudi matin de 9 à 13 h et les lundi, mardi et
jeudi après-midi de 14 à 17 h

Le lauréat du concours « Le plus beau marché de France » a été désigné !

Il y a quatre mois, TF1 et son journal de 13 heures, en partenariat avec la presse quotidienne régionale, avait lancé un concours pour désigner le « Plus beau marché de France ». Ce jeu, qui a réuni un peu plus de trois millions de votants sur les sites internet, a désigné comme vainqueur cette année le marché de Sanary-sur-Mer. Ce résultat a été annoncé le mercredi 9 mai dans le journal de 13 heures présenté par Jean-Pierre Pernaut. Sanary-sur-Mer est une commune de 16 000 habitants, située dans le Département du Var, en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans son marché, jouxtant le port, on trouve des produits de la pêche locale, de la viande, des fruits et légumes dont : des citrons, des oranges et des olives, mais aussi des vêtements, des bijoux des sacs et des chaussures.



Le marché de Saint-Pierre de la Réunion est arrivé en troisième position, tandis que celui de Cayenne se trouve à la 23ème place. Pour rappel, aucun des marchés de la Martinique qui avaient été sélectionnés lors de la première phase régionale du concours, n'a pu obtenir suffisamment de votes pour participer à la finale nationale.

Le palmarès de l'édition 2018 du Plus beau marché de France:

1. Sanary-sur-Mer	14. Nancy
2. Royan	15. Belfort
3. St-Pierre de la Réunion	16. L'Île-Rousse
4. Uzès	17. Cahors
5. Arras	18. Colmar
6. Châtillon-sur-Chalarnonne	19. Saint-Valery-sur-Somme
7. Issigeac	20. Saint-Lô
8. Dieppe	21. Amboise
9. Le Puy-en-Velay	22. Versailles
10. Vannes	23. Cayenne
11. Brive-la-Gaillarde	24. Nantes
12. Toucy	25. Orléans
13. Troyes	

AMENAGEMENT >>

Le Projet de loi Elan (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique)

Le projet de loi ELAN, présenté le mercredi 04 avril en conseil des ministres et toujours en discussion, consiste à favoriser la construction de plus de logements en faveur des plus fragiles. Il comporte sept articles autorisant le gouvernement à légiférer par voie d'ordonnances. Mais ce projet est très controversé dans la mesure où l'on privilégie la quantité au détriment de la qualité de l'habitat, de la transition écologique, ou encore parce que l'on réduit la mission des architectes...

On constate notamment dans l'article 17 que la question de l'accessibilité n'est pas suffisamment soutenue aux yeux des associations et représentants des personnes en situation de handicap. En effet, elle prévoit seulement 10% de logements neufs accessibles aux handicapés, contre 100% aujourd'hui prévu par la loi Handicap du 11 février 2005. En l'état actuel de ce projet, cette loi prévoit l'adaptation des logements au cas par cas suivant la perte d'autonomie pour « faire des économies » et « encourager » la construction de logements. Le président de la CNL (Confédération Nationale du logement), Eddie Jacquemart, défend l'idée qu'il faut maintenir 100 % de logements accessibles pour tout occupant résidant ou visitant un logement, c'est-à-dire

que le logement doit assurer à un occupant ou un visiteur en fauteuil roulant, l'accès au séjour, à la cuisine, aux toilettes, à la salle de bains et, à minima, à une chambre indépendante. Et, ce, sans travaux !



Source <http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/presentation-du-projet-de-loi-sur-l-evolution-du-logement-de-l-amenagement-et-du-numerique-elan>

Source <http://www.europe1.fr/politique/logement-un-projet-de-loi-decree-3617570>

Source http://www.liberation.fr/debats/2018/04/03/logement-un-projet-de-loi-qui-manque-de-souffle_1640746

Image <https://blog.locservice.fr/projet-de-loi-elan-les-mesures-qui-concernent-la-location-4850.html>

LE CAUE VOUS RECOIT
Standard 0596 70 10 10 - www.caue-martinique.com



CONSEIL ARCHITECTURAL AUX PARTICULIERS

Sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 09h00 à 13h00 | les lundi, mardi et jeudi de 14h00 à 17h00

Sans rendez-vous, les vendredis de 08h00 à 11h00 en mairie (nous consulter pour le planning)

ESPACE DOCUMENTATION

du lundi au vendredi de 09h00 à 13h00 | les lundi, mardi et jeudi de 14h00 à 17h00

OUVRAGE

Architecture pluri-originelle ou le métissage comme processus en architecture

Master en Architecture ENSAPVS – Domaine d'études 4 et 5 : Cultures globales et cultures locales en architecture et urbanisme

Résumé : Dans ce mémoire, l'auteur s'interroge sur ce qu'implique la confrontation des sujets dont les origines sont multiples, autrement dits d'éléments pluri-originels. En quoi les échanges entre les éléments disparates peuvent-ils ouvrir les champs des possibles de la conception architecturale ? Est-il possible d'établir des liens entre les notions à première vue éloignées pour faire architecture ?

L'enjeu principal de ce travail est donc de montrer qu'il est possible d'établir des dialogues entre des cultures, des langages, des techniques et des idées variées. C'est l'idée que l'architecture ne doit jamais cesser de rester ouverte à l'altérité.

Auteur : Lecroisnier Zoé - Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Paris Val-de-Seine - Février 2018 - 110 p.



HABITAT >>

De nouveaux logements sociaux au Saint-Esprit

En Martinique, le logement social est un enjeu fondamental dans la mesure où il constitue un vecteur d'intégration sociale et qu'il permet de lutter contre la précarité. Un rapport du Sénat, concernant l'Outre-mer et relatif au Projet de loi de finances pour 2018, indique que, dans notre île, le nombre de demandeurs de logements sociaux est de 11 319 et que les besoins par an sont de 1 000 logements. Un besoin qui est loin d'être satisfait quand on sait que seuls 500 à 600 logements sont construits en moyenne chaque année.

En 2000, la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) vise à recréer un équilibre social dans chaque territoire et à répondre à la pénurie de logements sociaux, en vue d'atteindre une mixité sociale.

Depuis la loi Duflot, les communes de plus de 3500 habitants doivent respecter le quota d'au moins 25% de logements sociaux dans leur parc de résidence principale. Une amende étant appliquée aux communes ne le respectant pas.

La loi Egalité et citoyenneté du 27 janvier 2017, permet d'exempter certaines communes où l'application de la loi SRU ne serait pas pertinente. En 2017, en Martinique, les sept communes exemptées sont : les Anses d'Arlet, le Diamant, les Trois Ilets, Basse-Pointe, le Carbet, le Lorrain, le Morne Rouge.

Au 1er janvier 2017, le parc locatif social martiniquais comptait 31 803 logements dont :

53,4 % pour la Communauté d'Agglomération du Centre Martinique (CACEM) ;

24,7 %, pour la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (CAESM) ;

21,9 %, pour la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord).

Un effort important reste donc à faire alors que la majorité des communes est dans une phase de rattrapage de leur déficit en logements sociaux, en vue d'atteindre la mixité sociale imposée par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU)

Il faut donc saluer la réalisation de la toute nouvelle résidence « La Canopée » par la Société Martiniquaise d'HLM, dans la commune du Saint-Esprit, qui contribue à réduire le retard de la Ville en termes de logements sociaux.

Cette opération, située à la ZAC de l'Avenir, qui a été inaugurée le mercredi 18 avril 2018, constitue la 8ème résidence de la SMHLM implantée sur le territoire de cette commune, l'ensemble totalisant 348 logements. Elle se compose de 54 logements (16 F2 et 38 F3) - dont 14 sont accessibles aux personnes à mobilité réduite - répartis en cinq bâtiments de deux à trois étages. Sécurisée par un portail électrique et vidéophone, elle dispose de 63 places de parking.

Cette opération a aussi fait l'objet d'une expérimentation afin d'améliorer l'occupation du parc et la mixité sociale. Il a ainsi été proposé à des locataires de la résidence « La Carreau » (datant de 1979) d'intégrer la résidence « La Canopée », en disposant d'un nouveau logement adapté à la taille de leur foyer, à leurs conditions et à leurs nouveaux besoins, pour un loyer sensiblement équivalent.

Source : <http://www.smhlm.org/actualites/actualites-de-l-entreprise/39-nouvelle-residence-de-standing-au-st-esprit>



Carrefour autour du logement et de l'habitat



Le samedi 28 avril 2018, de 09h à 13h, s'est déroulé sur la Place Joyeuse du front de mer de Trinité, le carrefour autour du logement et de l'habitat. Organisée par la Ville de Trinité, cette rencontre a proposé au public, par l'intermédiaire des acteurs du logement, des informations et conseils gratuits sur la recherche d'un logement et l'amélioration de l'habitat. A cette occasion, parmi les partenaires présents, l'équipe du CAUE - composée de Michel BUCHER (conseiller en habitat et accessibilité), de Marie-Line CHATON (chargée de communication) et de Jill JOSEPH-ROSE (directrice) - a animé un stand d'informations dans lequel ils ont apporté au nombreux public des conseils, dans le cadre des missions du CAUE. Il a notamment participé à l'une des quatre tables rondes sur le thème « L'insertion sociale et l'autonomie des jeunes par le logement » animé par la directrice du CLLAJ, en informant le public sur « Les normes réglementaires du logement locatif ».

La semaine des propriétaires

Le mercredi 25 avril 2018, de 09h à 12h, s'est déroulée, à l'amphithéâtre du siège de l'Espace Sud à Sainte-Luce, la Semaine des Propriétaires. Cette rencontre organisée par le CLLAJ Martinique (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) a proposé aux propriétaires de logements des informations données par plusieurs partenaires conviés sur des thèmes divers. Parmi eux, le CAUE a apporté aux propriétaires, désirant mettre en location leur logement des informations sur les « normes réglementaires du logement locatif ». Devant une assistance moyenne, Michel BUCHER (conseiller en habitat et accessibilité) a rappelé les règles de confort, de sécurité et d'hygiène à offrir à tout locataire occupant son logement.

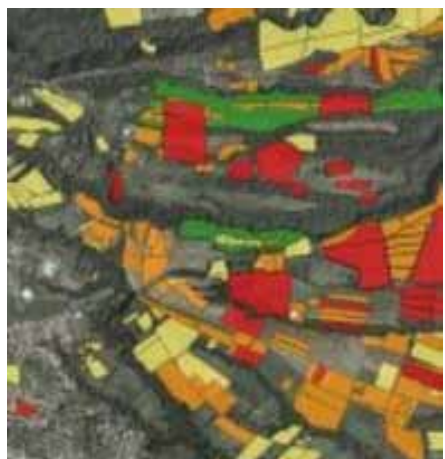
POLLUTION

Cartographie des sols contaminés par la chlordécone

Le Préfet de Martinique, Franck Robine, a annoncé qu'une cartographie interactive des sols de Martinique contaminés par la chlordécone a été mise en ligne le mercredi 25 avril 2018 par le Centre de données géomatiques GéoMartinique. Cette première cartographie concerne plus du tiers de la Surface Agricole Utile de la Martinique (37 % de la SAU).



Plus de 11 000 échantillons ont été prélevés et analysés pour pouvoir établir cette cartographie. La préfecture de Martinique a précisé que cette cartographie répond à un objectif de transparence et qu'elle constitue un outil d'aide à la décision, notamment pour le choix des cultures sur l'île. Pour lutter contre le charançon, la chlordécone était utilisée sur les cultures bananières, mais aussi sur les cultures maraîchères et les productions d'agrumes. De récentes études ont prouvé que l'eau et les animaux d'élevage pouvaient être contaminés par la chlordécone. L'insecticide, longtemps utilisé aux Antilles françaises, n'a pas épargné l'homme qui est en bout de la chaîne alimentaire, car en plus d'être un puissant perturbateur endocrinien,



il est aussi cancérigène. L'utilisation de la chlordécone est à l'origine d'un problème sanitaire grave en Martinique.

Source et crédit photos : Préfecture Martinique

Algues sargasses : Un problème complexe et international

En 2018, les échouages des sargasses (micro-algues brunes) sur les littoraux antillais et guyanais sont en train d'atteindre de nouveaux records. Les autorités locales tentent de mettre en oeuvre des solutions de ramassage pour éviter une catastrophe sanitaire et écologique, mais les moyens restent très limités par rapport à l'ampleur du phénomène. Les échouages massifs d'algues sargasses sont apparus en 2011 et concernaient essentiellement les côtes atlantiques. De nos jours, les émanations de gaz toxiques liées au pourrissement de ces algues s'accumulant sur de grandes surfaces, menacent la santé des populations (toux, yeux



et gorge qui piquent, malaises...). Des établissements scolaires ont dû fermer au Robert. De plus, les gaz nauséabonds ressentis sur l'ensemble de la Martinique en fonction de la force et de la direction des vents (alizés), détériorent le matériel électroménager et noircissent certains matériaux comme l'argent et le PVC utilisés notamment pour les faux-plafonds. Actuellement, tout l'arc antillais est concerné par cette pollution de grande ampleur qui pénalise fortement le secteur touristique et les activités nautiques et de pêche. Les algues menacent également la biodiversité (poissons asphyxiés, tortues pouvant difficilement accéder aux côtes pour pondre leurs oeufs...). D'où viennent

ces algues ? Pourquoi prolifèrent-elles ? Si elles sont liées aux activités agricoles et industrielles du Brésil, il s'agit d'un problème international. Comment ramasser ces algues ? Où peut-on les stocker ? Que faire des sargasses ? Avec les moyens actuels, comment les municipalités peuvent-elles faire face à ce problème et déplacer les habitants les plus exposés ? Que fait l'Etat ? Que prévoient les assurances ? Faudrait-il renforcer une coopération caribéenne pour trouver des solutions en urgence ? Il reste encore malheureusement beaucoup de questions sans réponses...

Source : CAUE Martinique - Crédit

photo : People bo kay

Plus de Cyanure dans les rivières guyanaises ?

Jusqu'au 13 juin 2018, un projet



d'arrêté sur certains types d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) est en consultation sur le site du Ministère de l'écologie. Dans le climat tendu du débat public qui a lieu en ce moment en Guyane sur le projet de la plus grande mine d'or jamais envisagée (projet de la Montagne d'Or), cette consultation alarme beaucoup les opposants à ce projet, par rapport à la catégorie de cyanure à partir de laquelle sont calculées les valeurs limites d'émissions. En effet, avant un arrêté d'août 2017 qui est toujours en cours de correction, ces valeurs étaient calculées en fonction des cyanures totaux. Or, depuis le 1er janvier 2018, elles sont calculées à partir des cyanures libres.

Source : Guyane Première – Crédit photo :

Libération

Pollution lumineuse

D'après une équipe de chercheurs espagnols, l'éclairage nocturne, surtout les longueurs d'onde bleues, pourrait être lié au risque de cancers hormonodépendants comme ceux du sein et de la prostate. En 2007, le Centre international de recherche sur le cancer (Circ) classait le travail de nuit comme «cancérogène probable».

Source : Revue Environmental Health Perspectives (EHP)-

Crédit photo : NerdWallet

Pesticides

Le 25 Avril dernier, le gouvernement a présenté un plan ayant pour objectif de rendre l'agriculture moins dépendante des pesticides. Mais à la fin du mois de mai 2018, le gouvernement a confié au secteur agricole et à l'agrochimie d'organiser la sortie du glyphosate dans les trois prochaines années, plutôt que de l'imposer par la loi.



Sources : Ministère de l'Agriculture
Ministère de l'Environnement-Crédit
photo : www.fierbourg.com

BIODIVERSITÉ

La chasse aux crèmes solaires ?

Le Gouverneur d'Hawaï devrait interdire à partir du 1er janvier 2021 la vente, la distribution et l'usage de certaines crèmes solaires nocives pour la biodiversité. L'objectif de cette décision est de protéger les récifs coralliens qui blanchissent à cause des substances chimiques retrouvées dans certaines crèmes solaires. Allons-nous en Martinique adopter la même démarche ?

Source : Revue Sciences et vie-Crédit photo : Belle peau

CONSOMMATION

Trop de labels « tuent » le label



Il y aurait 463 labels environnementaux ! Par conséquent, les écolabels perdent toute crédibilité. Une équipe de chercheurs néerlandais a démontré en mai 2018 l'inefficacité des labels environnementaux, en particulier dans la pêche, le textile et l'huile de palme. Manque de transparence, oublis, confusions... On s'y perd ! La certification environnementale ne fait pas ses preuves sur les produits. Oups...

Source : Fondation Changing Markets - Crédit

photo : lemoniteur.fr

DÉCHETS

Un plastique recyclable à l'infini ?



Un polymère plastique pouvant se dégrader en créant des monomères intacts susceptibles d'être repolymérisés en un plastique identique, a été fabriqué par une équipe de chercheurs américains. Cela signifie que le plastique que l'on utilise beaucoup pourrait être indéfiniment recyclé.

Si cette découverte peut permettre sans risque sanitaire de réduire les déchets plastiques qui polluent nos océans et qui menacent la biodiversité sous-marine à grande échelle, ce serait là une grande avancée.

Source : Revue Science Avril 2018 -

Crédit photo : The Indian express

CLIMAT

Tourisme et réchauffement climatique

Les touristes (soit un milliard de personnes) émettent 8% des gaz à effet de serre anthropiques. Leur empreinte carbone pourrait donc fortement progresser, en cas de non régulation. Vols et séjours longs à bas coûts, le tourisme est devenu un secteur fortement émetteur de gaz à effet de serre (GES). Cette tendance risque de se renforcer dans les prochaines années, si notre consommation de voyages ne se réduit pas. D'après l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), en 2007, 5% du volume d'émissions de GES du tourisme dans le bilan carbone mondial, soit un peu plus de 1,3 milliard de tonnes CO2 par an. Et cette étude prenait seulement en compte les rejets carbonés des transports terrestres et aériens, et pas les rejets de méthane liés à la consommation de viande, ni les fluides frigorigènes (CFC puis HFC) dus à la climatisation, ni le protoxyde d'azote lié à l'agriculture. En 2013, le volume d'émission de GES du tourisme a été estimé à 4,5 milliards de tonnes, soit 8 % des GES anthropiques. Aux Seychelles et sur l'île Maurice, les GES du tourisme représenteraient 30 à 80% des GES émis à l'échelle nationale. Beaucoup d'îles comme la Martinique ont beaucoup investi dans le secteur touristique pour se développer, tout en étant plus exposées à la montée du niveau des océans liée au réchauffement climatique. Sans régulation, d'ici 7 ans, le taux mondial d'émission de GES du tourisme pourrait passer à 30% par rapport au dynamisme du secteur touristique qui a vu son chiffre d'affaires mondial augmenter de 4 % par an, et ce, malgré les récents engagements de régulation des secteurs aérien et maritime.

Source : Nature Climate Change - Crédit photo : ENCGT



ENERGIE

Un plan pour la rénovation énergétique des bâtiments

Le 26 avril dernier, Nicolas Hulot, Ministre de la Transition écologique et solidaire, a présenté le plan de rénovation énergétique des bâtiments. L'objectif de ce plan est d'atteindre 500 000 logements par an. Il sera financé à hauteur de 14 milliards d'euros par an, complétés par plus de 5 milliards d'euros de certificats d'économie d'énergie.

Source : Ministère de l'Ecologie- Crédit photo : Batiweb



MOBILITÉ

Sondage national sur les déplacements



L'Insee et le Ministère de l'écologie vont lancer un sondage sur les habitudes des Français en matière de déplacements. L'un des objectifs de ce sondage réalisé sur un an est de savoir si les Français modifient fortement leurs habitudes de déplacement avec l'essor du numérique.

Source et crédit photo : INSEE

Une application pour 10 modes de déplacement

L'agglomération de Mulhouse est en train de tester une application unique en Europe pour les déplacements. Cette application combine une facturation en différé et un mode unique de facturation. Elle permettra de passer du tramway au bus, du taxi au vélo, de la voiture au bateau avec plus de facilité. C'est une première en Europe. Quand pourra-t-on bénéficier de cette application en Martinique, sorte de compte mobilité pour passer des ferries aux bus, et des taxis au TCSP (si sa mise en marche est activée un jour) ?

Source : Le Monde - Crédit photo : Arkema.com



INSTANCES >>

Mardi 03 Juillet 2018 : Assemblée Générale
Lundi 23 Avril 2018 : Conseil d'Administration
Mardi 30 Janvier 2018 : Assemblée Générale

Kaz'Pawol

La Lettre d'information du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Martinique

devient

la newsletter du CAUE...

Kaz'Pawol

La Lettre d'information du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Martinique

ABONNEZ-VOUS SUR

www.caue-martinique.com

Kaz'Pawol

CAUE MARTINIQUE

31 Avenue Pasteur 97200 Fort-de-France

TEL : 05 96 70 10 10- FAX : 05 96 60 52 76

EMAIL : contact@caue-martinique.com

